

SAFA

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU FASO



ARTICLE ECONOMIQUE

AEROGARE DE DORI

Transport aérien au Burkina Faso :

Des réformes ambitieuses pour moderniser les aéroports et renforcer la compétitivité

AUTEURS



Malegdibkièta Saturnin

Théophile BIKYENGA

Directeur Général de la Société
des Aéroports du Faso (SAFA)



Ibrahima

OUEDRAOGO

Chargé d'Etudes, Spécialiste en Économie
de la Société des Aéroports du Faso (SAFA)



Une vision intégrée pour transformer le secteur aérien



Sous l'impulsion de la vision du Chef de l'État, le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, mise en œuvre par le Gouvernement à travers le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité, le Burkina Faso engage une transformation de son secteur aérien. L'ambition est de moderniser les infrastructures, de renforcer la souveraineté nationale et d'améliorer la qualité des services aéroportuaires, tout en faisant des aéroports des leviers de développement économique, de connectivité territoriale et de rayonnement international.

La création de la Société des Aéroports du Faso (SAFA) s'inscrit dans cette dynamique. Elle traduit la volonté de mieux gérer et valoriser le patrimoine aéroportuaire national, tout en accompagnant la modernisation des plateformes, l'amélioration de leur performance et la diversification de leurs activités. Cette transformation repose sur une approche intégrée associant investissements, réforme du financement du secteur, réduction des coûts d'exploitation, sécurité, innovation numérique et développement des liaisons aériennes.



Des redevances réformées pour financer les infrastructures, la régulation et la digitalisation



La modernisation du réseau aéroportuaire nécessite des ressources adaptées aux ambitions du pays. Dans cette perspective, l'arrêté conjoint n°2026-0028/MATM/MEF du 8 mai 2026 fixe les modalités de fixation, de perception et de répartition des redevances aéronautiques et extra-aéronautiques.

La réforme introduit notamment une redevance destinée au développement des infrastructures aéroportuaires et prévoit une réduction de 30 % de la redevance des services passagers. Elle marque une évolution importante dans le financement du secteur et la mobilisation des ressources nécessaires à la modernisation des plateformes nationales.

À l'image de nombreux pays qui mobilisent depuis plusieurs décennies des redevances spécifiques pour financer leurs infrastructures aéroportuaires, le Burkina Faso renforce ses propres moyens d'investissement. Jusqu'ici, les voyages des passagers au départ du pays contribuaient au financement des infrastructures aéroportuaires d'autres pays de la sous-région. La mise en place de cette nouvelle redevance traduit désormais la volonté de consolider les capacités nationales de financement et d'accélérer la réalisation des projets prioritaires.

La réforme prévoit également le financement des structures chargées de la régulation de l'aviation civile, afin de leur permettre d'assurer efficacement leurs missions respectives de supervision, de contrôle et de sécurité. Le renforcement de leurs moyens constitue un enjeu essentiel pour garantir le bon fonctionnement du secteur aérien et accompagner son développement.

Par ailleurs, la redevance de sécurité prendra en compte le financement des activités de digitalisation. Cette orientation doit contribuer à moderniser le traitement des informations relatives aux passagers, à améliorer les procédures et à renforcer l'efficacité des dispositifs de sécurité.

Cette évolution s'inscrit dans une logique de modernisation institutionnelle et opérationnelle, en cohérence avec les principes de transparence, d'équité et de non-discrimination promus par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Entrées en application le 20 octobre 2026, ces mesures accompagnent une vision de long terme : doter le Burkina Faso de ressources plus adaptées à ses ambitions, renforcer les capacités des institutions du secteur et accélérer la transformation des infrastructures et des services aéroportuaires.



Le prix du carburant Jet A-1 réduit de 66,7 % pour alléger les charges des compagnies



Le passage du prix du carburant aviation Jet A-1 de 1 800 à 600 FCFA, soit une réduction de 66,7 %, constitue une avancée majeure pour la compétitivité du transport aérien au Burkina Faso. Cette diminution réduit considérablement le coût d'un intrant essentiel des compagnies aériennes et crée des conditions favorables à un allègement substantiel de leurs charges d'exploitation.

En 2026, la crise au Moyen-Orient a fortement renchéri le carburant aviation et accentué la pression sur les compagnies aériennes à l'échelle internationale. Selon les perspectives publiées en juin 2026 par l'Association du transport aérien international (IATA), le prix mondial du carburant aviation devrait augmenter d'environ 70 %, tandis que les dépenses de carburant des compagnies progresseraient de près de 40 %. Le carburant devrait ainsi représenter 31,4 % des charges d'exploitation des compagnies aériennes mondiales, contre 25,4 % en 2025.

En Afrique, cette pression est particulièrement importante. Selon des informations rapportées par Reuters en mars 2026, le carburant représente généralement 30 à 40 % des charges d'exploitation de certaines compagnies africaines, une proportion qui peut atteindre 50 à 55 % dans le cas de FlySafair, en Afrique du Sud.

Ces données illustrent le poids déterminant du carburant dans la structure des coûts du transport aérien. Dans ce contexte international, la baisse appliquée au Burkina Faso constitue un avantage concurrentiel important. En ramenant le prix du Jet A-1 de 1 800 à 600 FCFA, le pays réduit considérablement le coût de cet intrant essentiel et améliore les conditions économiques d'exploitation des compagnies qui desservent ses plateformes.

Cette réduction doit également favoriser une diminution sensible des tarifs des billets d'avion. En allégeant l'un des principaux postes de dépenses des transporteurs, elle ouvre la voie à des offres commerciales plus compétitives, à des voyages plus accessibles et à une stimulation de la demande. Elle renforce aussi les perspectives de développement de nouvelles dessertes et de croissance du trafic aérien.

La mesure représente ainsi un double avantage : réduire la pression sur les charges des compagnies aériennes et favoriser un transport aérien plus abordable pour les passagers. Elle constitue un levier majeur pour renforcer l'attractivité du Burkina Faso et la compétitivité de ses plateformes aéroportuaires.

Des infrastructures modernisées et un réseau aéroportuaire renforcé



La vision gouvernementale vise à faire évoluer les principales plateformes nationales tout en renforçant progressivement le réseau des aérodromes domestiques. La poursuite des travaux de l'aéroport international de Donsin, le développement de la plateforme de Bobo-Dioulasso et la modernisation de l'Aéroport international de Ouagadougou (AIO) constituent des axes majeurs de cette transformation.

À l'AIO, la SAFA s'inscrit déjà dans une dynamique de modernisation, notamment à travers la transformation de la zone fret. Cette évolution doit contribuer à améliorer le traitement des marchandises, la qualité des services logistiques et l'attractivité de la plateforme pour les opérateurs économiques.

Le développement des infrastructures extra-aéronautiques concernera également l'actuel AIO. Ces activités complémentaires doivent permettre de valoriser les espaces aéroportuares, de diversifier les sources de revenus et de renforcer l'offre de services aux passagers, aux entreprises et aux autres usagers.

À Bobo-Dioulasso, plusieurs projets extra-aéronautiques sont envisagés, notamment un hôtel de haut standing, un espace de loisirs intégrant une plage artificielle, un centre international de conférences et une clinique aéroportuaire. Des infrastructures similaires sont également envisagées dans la perspective du développement de Donsin. Ces projets ont vocation à diversifier les activités autour des plateformes, à soutenir les investissements et à créer de nouvelles opportunités économiques.

La stratégie concerne aussi les aérodromes domestiques, notamment ceux de Dori ; Fada N'Gourma ; Gaoua ; Ouahigouya ; Orodara ; Pô ; Dédougou ; Diapaga ; Tenkodogo ; Tougan et Gorom-Gorom. Leur développement progressif vise à renforcer la connectivité intérieure, à faciliter les déplacements et à rapprocher les infrastructures aériennes des besoins des territoires. L'objectif est de disposer d'un réseau aéroportuaire mieux structuré, performant et adapté aux ambitions de développement du Burkina Faso. Elle entend faire des aéroports non seulement des infrastructures de transport, mais également des pôles de services et d'activités économiques.



Smart Airport Burkina : une transformation numérique des aéroports



Parmi les initiatives envisagées figurent notamment SAFA Airport Live Assistance Manager (SALAM), un assistant passager fondé sur l'intelligence artificielle, l'application mobile e-SAFA, un système interne de suivi des vols, la vidéosurveillance intelligente, les drones, les dispositifs de contrôle d'accès, les bornes libre-service et les systèmes de gestion des bagages. Le programme prévoit également le développement d'un centre d'innovation technologique et le renforcement des compétences nationales.

La modernisation des infrastructures s'accompagne d'une transformation numérique portée par le programme Smart Airport Burkina. Celui-ci vise à faire évoluer les aéroports, les aérodromes et les services associés vers des plateformes plus intelligentes, connectées, sûres et performantes.

Le programme s'articule autour de plusieurs axes : la gouvernance intelligente, les infrastructures connectées, l'innovation, l'amélioration de l'expérience passager, la maintenance intelligente, la sécurité et la cybersécurité, ainsi que le développement des services numériques.

A travers le concept de « Smart Passenger », la SAFA entend simplifier le parcours des voyageurs grâce à des services numériques intégrés. La digitalisation des informations et des procédures doit améliorer l'accueil, simplifier les démarches, renforcer la sécurité et rendre les opérations aéroportuaires plus efficaces.

Le numérique constitue ainsi un levier essentiel pour accompagner la modernisation du secteur, améliorer l'expérience des usagers et renforcer la maîtrise nationale des technologies.



La SAFA renforce l'attractivité de ses plateformes auprès des compagnies aériennes



La modernisation des infrastructures doit s'accompagner d'une politique commerciale active. La SAFA est engagée dans une dynamique d'échanges permanents avec les compagnies aériennes afin de mieux répondre à leurs besoins, de consolider les liaisons existantes et d'encourager l'ouverture de nouvelles lignes vers les aéroports du Burkina Faso.

Cette démarche repose notamment sur des facilités commerciales et des mesures promotionnelles destinées aux compagnies qui ajoutent des fréquences, introduisent de nouvelles dessertes ou créent de nouvelles lignes. L'objectif est de rendre les plateformes burkinabè plus attractives, de stimuler le trafic et d'accompagner le développement du réseau aérien national.

Les services d'assistance en escale, communément appelés handling, constituent un levier important de cette politique. À Bobo-Dioulasso, une baisse substantielle du coût du handling est prévue afin d'améliorer les conditions d'exploitation des compagnies et de favoriser le développement de nouvelles liaisons. Des mesures de faveur sont également envisagées à l'AIO, dans le respect des principes d'équité et de non-discrimination promus par l'OACI.

Ces facilités commerciales visent notamment à encourager les compagnies à ajouter des lignes supplémentaires ou à créer de nouvelles dessertes vers les plateformes burkinabè. Elles complètent les mesures nationales de réduction des coûts, dont la baisse du prix du Jet A-1 et la réforme des redevances.

En combinant des infrastructures modernisées, des coûts plus compétitifs et un dialogue permanent avec les transporteurs, la SAFA entend transformer les avantages offerts aux compagnies en opportunités concrètes de développement du trafic, d'amélioration de la connectivité et de renforcement de la compétitivité nationale.

Une expérience de résilience à partager à l'échelle internationale



La transformation du secteur aérien exige une action cohérente sur plusieurs fronts : infrastructures, financement, régulation, sécurité, maîtrise des coûts, qualité des services et innovation technologique. Elle suppose également une coopération étroite entre les pouvoirs publics, les institutions du secteur, les compagnies aériennes et les partenaires internationaux.

Dans cette dynamique, la SAFA a déjà partagé son expérience en matière de résilience avec l'ACI-Afrique. Elle prépare également une contribution similaire auprès de l'ACI-Monde, à Barcelone, afin de valoriser l'expérience burkinabè et de participer aux échanges internationaux sur la résilience et la transformation des plateformes aéroportuaires.

La vision du Président du Faso, Chef de l'État, le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, mise en œuvre par le Gouvernement, ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour le transport aérien national. La réforme des redevances, la baisse du prix du carburant, le développement des infrastructures, la transformation numérique et les mesures commerciales en faveur des compagnies convergent vers un même objectif : faire des aéroports du Burkina Faso des plateformes modernes, sûres, performantes et économiquement attractives.

À travers cette dynamique, la Société des Aéroports du Faso (SAFA) entend jouer pleinement son rôle dans la construction d'un réseau aéroportuaire compétitif, mieux connecté aux territoires et davantage ouvert aux opportunités économiques régionales et internationales.

Bibliographie



Burkina Faso. Arrêté conjoint n°2026-0028/MATM/MEF du 8 mai 2026 portant modalités de fixation, de perception et de répartition du montant des redevances aéronautiques et extra-aéronautiques.

Service d'information du Gouvernement du Burkina Faso. Compte rendu du Conseil des ministres du 8 janvier 2026.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Policies on Charges for Airports and Air Navigation Services, Doc 9082, 10e édition, 2024.

International Air Transport Association (IATA). Global Outlook for Air Transport – Energy in Crisis, juin 2026.

International Air Transport Association (IATA). « Middle East Disruptions and High Fuel Prices Halve Airline Industry Profitability », juin 2026.

Reuters. Article de mars 2026 sur les conséquences de la hausse du carburant pour les compagnies aériennes africaines.

Société des Aéroports du Faso (SAFA). La SAFA au cœur de la transformation aéroportuaire du Burkina Faso. Présentation institutionnelle.

Société des Aéroports du Faso (SAFA). Smart Airport Burkina : transformer les aéroports du Burkina grâce au numérique. Dépliant institutionnel.

